ARRÊTÉ

D’ATTRIBUTION D’UNE NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (NBI)

DE M/MME ........................................................................................

GRADE ....................................................................................

Le/La Maire (ou le/la Président.e)de ………,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L712-12 et L.712-13,

Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales,

Vu le décret n° 93-863 du 18 juin 1993 relatif aux conditions de mise en œuvre de la nouvelle bonification indiciaire dans la Fonction Publique Territoriale,

**Vu le décret n° 2006-779 du 3 juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique territoriale,**

**OU**

Vu le décret n° 2006-780 du 3 juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique territoriale exerçant dans des zones à caractère sensible, et les décrets n° 2014-1750 et 2014-1751 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

**OU**

Vu le décret n° 2001-1274 du 27 décembre 2001 portant attribution d'une nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires occupant certains emplois administratifs de direction de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux assimilés, régis par l'article 6 du décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987,

**OU**

Vu le décret n° 2001-1367 du 28 décembre 2001 portant attribution d'une nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires occupant certains emplois administratifs de direction de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux assimilés, régis par l'article 7 du décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987,

Considérant que M/Mme ………, *(grade)* ……, exerce à compter du …… les fonctions de ………\* (*correspondant à l’un des décrets susvisés*), prévues par le statut particulier du cadre d’emplois des ………,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** A compter du ……, M/Mme ………, ………… (*grade*), bénéficie d’une bonification indiciaire de …… points.

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général/La Directrice Générale est chargé.e de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé.e.

**Ampliation adressée au** :

- Président du Centre de Gestion

- Comptable de la collectivité

Fait à …… le …….,

Le/la Maire (ou le/la Président.e),

*(prénom, nom et signature)*

*ou*

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

Le/la Maire (ou le/la Président.e),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par courrier adressé au Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :

A NOTER :

Les agents contractuels de droit public et de droit privé sont exclus du bénéfice de la NBI, à l’exception des personnes reconnues travailleurs handicapés, recrutées par contrat sur le fondement de l’article L.352-4 du code général de la fonction publique.